

CHARTRE PROMOTION SANTE VALAIS

Partant du dépistage et de la prise en charge de la tuberculose Promotion Santé Valais (PSV) a étendu son champ d'action aux autres maladies pulmonaires et au domaine et de la promotion de la santé.

Dans un souci de qualité des prestations, PSV s'engage à :

A l'égard des bénéficiaires de soins et de prestations :

- assurer une prise en charge individualisée et humaine
- prodiguer des soins et des prestations de qualité en préservant l'intégrité et en favorisant l'autonomie de la personne
- améliorer leur bien-être physique, psychique et social en favorisant des synergies interdisciplinaires
- soutenir les malades et leur entourage

A l'égard des partenaires santé

- collaborer de manière pertinente avec nos partenaires
- garantir des prestations de qualité
- partager notre savoir-faire en matière de nouveautés techniques et d'accompagnement des personnes atteintes dans leur santé
- assurer le suivi de chaque bénéficiaire de soins et de prestations
- collaborer étroitement avec le CVP et les pneumologues

A l'égard des collectivités

- appliquer le principe de transparence dans chaque secteur d'activité
- fournir un service cohérent et efficient
- mériter et conserver la confiance de nos partenaires
- défendre les intérêts des bénéficiaires de soins et de prestations
- informer le grand public
- collaborer étroitement avec les autorités dans un but de santé public

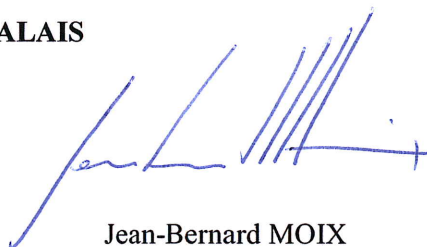
A l'égard des collaborateurs

- valoriser le travail de nos collaborateurs et collaboratrices
- accorder la même importance à chaque collaborateur
- offrir une formation permanente
- formuler des objectifs de travail précis, régulièrement évalués et mis à jour

PROMOTION SANTE VALAIS



Dominique FAVRE
Président



Jean-Bernard MOIX
Directeur